



# SA 2024

Pour ce SA 2024, la direction avait présenté son projet de résidence TB à VSG avec la suppression progressive des TA. Pendant l'été, après une DCI et un préavis déposé pour le début de la Coupe du Monde de Rugby, la direction est revenue sur son projet de résidence TB à VSG et nous avons pu commencer à travailler les roulements par rapport au SA 2023.

La nouveauté pour ce SA 2024 est la reprise de charge TER Bourgogne qui se matérialise par 6 allers-retours PLY/MTU en semaine et 10 allers/retours le week-end. Au niveau de la ligne D pas d'évolution majeure à noter.

Fin septembre, la commission roulement a reçu les projets et plusieurs réunions ont eu lieu durant le mois d'octobre pour travailler le contenu des journées. Aujourd'hui, le travail des JS est terminé et nous avons décidé de valider des grilles temporaires basées sur les grilles du SA 2023. Elles sont valables du changement de service au 13 janvier 2024. Ce choix a été fait pour éviter de dérouler comme très souvent quelques jours avant le changement de service mais également pour que les agents puissent connaître leurs repos pour les fêtes de fin d'année. Ce choix doit également permettre au PPU d'avancer sur les notes travaux du changement de service et de traiter les congés de fin d'année plus tôt que les années précédentes.

La commission roulement travaille actuellement sur les grilles qui seront applicables à partir du 14 janvier 2024. Ce travail de grille pourra induire des modifications et selon le montage des JS dans les grilles, elle pourront être affectées à un autre roulement. Avec la charge supplémentaire sur la ligne R, plusieurs scénarios sont possibles notamment à Melun avec un projet d'augmentation du nombre de lignes dans les deux grilles de roulement ou la création de trois roulements. Une fois les projets finalisés, un sondage des agents sera effectué pour décider de ce qui sera mis en place. Sur les autres sites, les repos sont susceptibles d'être modifiés.



Petite particularité pour Creil avec la perte de 3 JS uniquement sur ce service annuel à cause du sous-effectif. Ces JS n'ont pas été affectées à un roulement et resteront en à fournir sur l'ensemble du service pour permettre leur retour à Creil au SA 2025. La direction s'est engagée sur ce point et la commission roulement sera vigilante pour que cela soit appliqué. Le travail des grilles a permis de réduire l'impact de cette perte de charge et la direction s'est engagée à respecter les accords du site.

Enfin pour cette fin d'année, le service sera adapté :

- Entre Noël et le Jour de l'An, 2 trains sur 3 sur la ligne D interconnectée en JOB et 1 train sur 2 les WE et jours fériés. Trafic normal sur l'étoile de Corbeil et la ligne R.
- Durant la 2ème semaine des vacances, un allègement de 20 journées de service.